Communiqué de presse

Montreuil, le 24 mai 2024

Nouveau partenariat entre l'Urssaf Ile-de-France et BGE PaRIF pour favoriser l'accompagnement des entrepreneurs franciliens

Mercredi 22 mai, une convention de partenariat a été signée entre l'Urssaf Ile-de-France et BGE PaRIF. L'objectif de cette collaboration : accompagner efficacement les entrepreneurs

Didier Malric, Directeur général de l'Urssaf Ile-de-France, et Bernard Monteil, Président de BGE PaRIF, ont signé une convention de partenariat ce mercredi 22 mai, dont l'enjeu est double : permettre à l'Urssaf Ile-de-France de se rapprocher d'un des tout premiers acteurs du développement économique sur le territoire et aux conseillers de la BGE de mieux porter les solutions proposées par l'Urssaf et favoriser une relation de confiance. Une finalité : accompagner au mieux les entrepreneurs franciliens.

Les objectifs de cette convention

L'Urssaf IDF et BGE PaRIF souhaitent construire leur partenariat à travers quatre axes de coopération :

- Aider à sécuriser les activités des entrepreneurs et créateurs d'entreprise ;
- Développer des actions innovantes au service des entrepreneurs et créateurs d'entreprise ;
- Promouvoir leurs offres de services auprès des entrepreneurs et créateurs d'entreprise ;
- Développer la connaissance réciproque des réseaux.

Quelles actions ont déjà été réalisées ?

Depuis 2022 de nombreux ateliers ont eu lieu tant à destination des porteurs de projets que pour les membres du BGE Club (club d'entreprises de BGE PaRIF). Ainsi, pour les porteurs de projet, un atelier « créateurs d'entreprise » a été mené en 2022 ainsi qu'un atelier « choix du statut juridique » en 2024. Des ateliers thématiques à destination des membres du BGE

Club ont pu être réalisés en 2022 sur la déclaration d'embauche ou la sécurisation de ses pratiques pour anticiper un contrôle, ainsi qu'un atelier pour présenter l'Urssaf et son offre de service a été fin 2023.

En termes de partage de compétences, l'Urssaf Ile-de-France a monté un atelier « formation » pour les conseillers création et développement d'entreprise de BGE Parif en 2022 tandis qu'en 2023 une intervention de l'association a été réalisée auprès des chargés de la relation cotisants de l'Urssaf Ile-de-France, afin de présenter le programme Entrepreneur #Leader de la Région Île-de-France.

Ce nouveau partenariat s'intègre dans la logique d'accompagnement du réseau des Urssaf : un accompagnement au moment de la création d'entreprise, mais aussi tout au long de l'activité pour favoriser le développement économique.

"*Si la mission première de l'Urssaf est de permettre le financement de la protection sociale, un volet important de notre activité consiste en l'accompagnement des entreprises et des entrepreneurs, à chaque étape : création, embauche, ... Mais cela n'est possible qu'avec des partenaires*", souligne Didier Malric, directeur général de l'Urssaf Ile-de-France.

"*Beaucoup de porteurs de projets qui viennent nous voir défendent à travers leurs projets leurs convictions comme la transition énergétique, le développement social et territorial... mais il n'est pas forcément évident pour eux de gérer leurs obligations administratives. Ce partenariat vise ainsi à les sensibiliser à cet aspect dès leur lancement et éviter ainsi des désagréments par la suite*", détaille Bernard Monteil, Président de BGE PaRIF.

Bernard Monteil et Didier Malric

L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,32 % de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 648,3 milliards d'euros encaissés auprès de 11,26 millions d'usagers. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, financement de l'hôpital, retraites, prestations familiales, assurance chômage, formation professionnelle) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.

En 2023, L'Urssaf Ile-de-France a collecté près de 142 milliards d'euros auprès de 1 756 667 entreprises et travailleurs indépendants.

Contact presse : Sophie Vaz - sophie.vaz.idf@urssaf.fr

À propos de BGE PaRIF

BGE PaRIF, membre fondateur du réseau associatif national BGE, œuvre depuis 1979 pour faire de l'entrepreneuriat une réalité accessible à tous.

Réseau francilien d'aide à la création et reprise d'entreprise elle accompagne les différentes étapes de la construction des projets entrepreneuriaux, depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement et la pérennisation de l'entreprise.

BGE PaRIF transmet les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux à travers des programmes d'accompagnement sur-mesure, des parcours de formation à la carte et des actions de sensibilisation réalisés en concertation avec les acteurs publics et privés de l'écosystème économique régional.

Avec un ancrage territorial fort et historique en Île-de-France, l'association compte plus de 30 lieux d'accueil et des équipes locales de conseillers experts et formateurs qui reçoivent et accompagnent chaque année plus de 10 000 entrepreneurs et dispensent 1 100 sessions de formation.
Pour plus d'information, rendez-vous sur : www.bge-parif.com

Contacts presse :

- *Agence Linka International - www.linka-int.com*
- *Natalia Fernández - n.fernandez@linka-int.com - +33 6 71 28 39 05*
- *Lili Tibi - l.tibi@linka-int.com - +33 6 79 79 95 98*